

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)

Séance du 12 avril 2023

Date de
convocation :

6 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal
Mme GIAUFFRET Caroline
M ARZANI Jean-Pierre
Mme FAYOLLE Patricia
M. MERCIER Thierry
M. COUBETERGUES Benoît
M. BARBIER Olivier
M. ANDRIO Franck
Mme VONNER Isabelle
Mme DI BARTOLO Claire
M GIGNOUX Laure
M. LE MORVAN Gilles
Mme HAM Emmanuelle
Mme ASSO Geneviève
Mme SALET Catherine
M. GIOAN Aimé

Excusés avec procuration :

- Monsieur PIERACCINI Joel a donné pouvoir à Madame GIAUFFRET Caroline
- Monsieur CHAIX Michel a donné pouvoir à Monsieur ARZANI Jean-Pierre
- Madame PERNOT Chantal a donné procuration à Madame FAYOLLE Patricia

Madame VONNER Isabelle est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16
Pouvoirs : 3
Votants : 19

Monsieur le Maire, presente le rapport d'activité 2022 et les orientation budgétaires 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction M14 applicable aux communes,

Considérant que ce budget s'équilibre en fonctionnement et qu'il est excédentaire en investissement.

Considérant les précisions de la balance suivantes :

- Section de fonctionnement 4 517 257.44 € en dépenses et en recettes.
- Section investissement : 3 707 344.08 € en dépenses et 4 662 446.59 € en recettes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2023 de la commune conformément aux orientations présentées en commissions des finances et au rapport d'orientations budgétaires en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'approuver le Budget primitif 2023.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.
Au registre sont les signatures.

Aspremont, le 13 avril 2023

Le Maire,



Pascal BONSIGNORE